



BLAYAISE
D'EXPERTISE
COMPTABLE

VALERIE MATHET

Experte-comptable /

Commissaire aux comptes

COMPTES ANNUELS AU

31 décembre 2024

A3P SERVICES SAS

30 RUE PRE GAUDRY

69007 LYON

*Pour copie
certifiée conforme*



ATTESTATION

d'expert comptable

1 DESTINATAIRES

Les destinataires du présent rapport sont les dirigeants de l'entreprise

A3P SERVICES SAS

2 MISSION

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confié par l'entreprise

A3P SERVICES SAS

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes. Cette mission ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes de l'exercice couvrent la période du
et présentent les caractéristiques suivantes :

1-janv.-24

au

31-déc.-24

Total du bilan	1 434 895
Production vendue de services	2 852 682
Résultat de l'exercice	135 393

3 CONCLUSIONS

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Blaye, le 18 Mars 2025

Valérie Mathet

BILAN ACTIF ACTIF ACTIF ACTIF

A3P SERVICES SAS : 31 décembre 2024

ACTIF	VALEURS BRUTES	AMORT ET PROVISIONS	VALEURS NETTES	EXERCICE N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets et droits similaires	146 832	111 298	35 534	18 254
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Installations techniques, matériel & outillage	31 331	25 370	5 962	9 389
Autres immobilisations corporelles	195 780	129 661	66 119	70 248
Immobilisations en cours	12 428		12 428	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	12 800		12 800	
Autres titres immobilisés	5 050		5 050	5 050
Autres immobilisations financières	14 000		14 000	17 500
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	418 221	266 328	151 893	120 441
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES & ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES				
CRÉANCES				
Clients et comptes rattachés	256 468	1 291	255 177	212 192
Autres créances	127 398		127 398	94 859
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	650 000		650 000	300 000
Disponibilités	58 656		58 656	654 137
Charges constatées d'avance	191 771		191 771	282 508
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	1 284 293	1 291	1 283 002	1 543 697
(III)				
(IV)				
(V)				
TOTAL DE L'ACTIF (0 À V)	1 702 514	267 619	1 434 895	1 664 138

RENOIS		Clause de réserve de propriété	
(1) dont droit au bail		Immobilisations	
(2) part à moins d'un an		Stocks	
(3) part à plus d'un an		Créances	

FE

BILAN PASSIF PASSIF PASSIF PASSIF

A3P SERVICES SAS

31 décembre 2024

PASSIF (EUR)

EXERCICE N

EXERCICE N-1

Capital social ou individuel (1) dont versé :	845 339	845 339	845 339
Réserve légale (3)		5 918	
Résultat de l'exercice		135 393	205 918
CAPITAUX PROPRES	TOTAL (I)	986 650	1 051 257
AUTRES FONDS PROPRES	TOTAL (II)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	TOTAL (III)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (6)	94 688	157 216	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :	4 700		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 743	32 142	
Dettes fiscales et sociales	274 093	409 615	
Autres dettes	8 301	11 008	
Produits constatés d'avance (5)	53 719	2 900	
DETTES (5) ET COMPTE DE RÉGULARISATION	TOTAL (IV)	448 245	612 881
	TOTAL (V)		
TOTAL PASSIF		1 434 895	1 664 138

RENVOIS

(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital Réserve spéciale de réévaluation 1959		
(2) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	448 245	518 193
(6) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP		30

* Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants
** Emprunts participatifs

FE

ANNEXE LEGALE

A3P SERVICES SAS

CONVENTIONS

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les règles et méthodes comptables appliquées sont dans leur ensemble identiques à celles de l'exercice précédent. Ils font l'objet d'une attestation d'Expert comptable par le Cabinet BLAYAISE D'EXPERTISE COMPTABLE en exécution d'une mission de présentation des comptes annuels.

I FAITS ET CHIFFRES CARACTÉRISTIQUES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2024 d'une durée de 12 mois, se caractérisent par les chiffres suivants

BILAN	1 434 895
Résultat de l'exercice	135 393
Chiffres d'affaires nets	
France	2 852 682
Export	
ENSEMBLE DES AFFAIRES REALISEES (activité courante)	2 852 682

II RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la réglementation comptable. Seules sont exprimées les informations significatives.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et/ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Construction	20 à 30 ans
Agencement, aménagement, installation technique	5 à 10 ans
Matériel et outillage industriel	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	10 ans
Matériel informatique	3 ans

PARTICIPATIONS, TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 Juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation sont incorporés au prix de revient de ces titres. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE LEGALE

A3P SERVICES SAS

STOCKS & EN COURS

L'activité de la société ne nécessite la constitution d'aucun stock en dehors des produits consommables pris en charge selon les normes comptables et/ou de la profession

CREANCES & DETTES

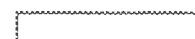
Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DISPONIBILITES

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs mobilières de placement sont enregistrées en prix achat. Si nécessaire, une provision pour dépréciation ramène leur valeur à celle probable de réalisation



APPROVISIONNEMENTS

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers ne sont pas incorporés dans les postes d'achats, mais ont été, le cas échéant, comptabilisés dans les différents comptes correspondants à leur nature.

PRODUITS & CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte, non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise, mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités

ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrières Il n'a pas été signé d'accord particulier au sein de l'entreprise

III DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES

Aucune dérogation aux principes comptables n'a été mise en oeuvre.

IV INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDÈLE

Néant

ANNEXE LEGALE

A3P SERVICES SAS

V FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Néant

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

Néant

Autres éléments significatifs

Néant

VI NOTES SUR LE BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES & INCORPORELLES

Elles ont enregistré les mouvements suivants :

Acquisitions ou apports

56 539

Cessions, sorties ou mise au rebut

3 500

Variation nette

53 039

Les variations concernent les postes suivants :

Installations générales, agencements, aménagements divers

3 150

Matériel de bureau et informatique, mobilier

536

Immobilisations corporelles en cours

12 428

Prêts et autres immobilisations financières

-3 500

AMORTISSEMENTS

Les amortissements au début de l'exercice s'élevaient à :

244 740

La dotation de l'exercice à

21 588

Les amortissements sur éléments cédés ou sortis à

de telle sorte que le poste s'élève à la clôture de l'exercice à :

266 328

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Cette rubrique ne contient, le cas échéant, que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale et courante de l'entreprise.

CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de :

de même rang de nominal de : 8453,39 euros, soit :

845 339

EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES

Les emprunts et dettes assimilées se décomposent de la manière suivante :

à moins d'un an

62 999

à plus d'un an et moins de cinq ans

31 689

à plus de cinq ans

PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES

néant

CHARGES A PAYER

Cette rubrique ne contient, le cas échéant, que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale et courante de l'entreprise.

ANNEXE LEGALE

A3P SERVICES SAS

VII ENGAGEMENTS FINANCIERS CONTRACTÉS

en matière de :

CONTRATS CREDIT BAIL

Redevances restant à payer

néant

LOYERS BIENS IMMOBILIERS

Loyers restant à courir

774 945

EMPRUNTS

Intérêts des emprunts non échus

3 142

AVALS CAUTIONS ET GARANTIES RECUES

néant

SURETES DONNEES

néant

EFFETS DE COMMERCE ESCOMPTES NON ECHUS, CESSIONS DE CREANCES DAILLY, AFFACTURAG

néant

VIII DETTES ASSORTIES DE GARANTIES RÉELLES

Sur Emprunts

94 688

IX IMPÔTS DIFFÉRÉS

ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

au taux actuel connu :

néant

ALLÈGEMENT POTENTIEL DE LA CHARGE FUTURE D'IMPÔT

au taux actuel connu :

X INFORMATIONS D'ORDRE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

EFFECTIF MOYEN

10 personne(s)

10 personne(s)

ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Réévaluation légale	
		Réévaluation	Acquisitions	Virements de poste à poste	Cessions et mises hors service	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles	119 206		27 626			146 832	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	119 206		27 626			146 832	
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agenc et aménag construc.							
Installations techniques, matér. et outill. industriel	31 331					31 331	
Install. générales, agencements, aménagements divers	150 086		3 150			153 236	
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier	42 008		536			42 544	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours			12 428			12 428	
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	223 426		16 114			239 539	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations			12 800			12 800	
Autres titres immobilisés	5 050					5 050	
Prêts et autres immobilisations financières	17 500				3 500	14 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 550		12 800		3 500	31 850	
TOTAL GÉNÉRAL	365 182		56 539		3 500	418 221	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				VENTILATIONS			AMT- DÉROGATOIRES	
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux cessions d'actif	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, de recherche et de développement									
Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 952	10 346		111 298	10 346				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	100 952	10 346		111 298	10 346				
Terrains									
Constructions sur sol propre									
Constructions sur sol d'autrui									
Installations générales, agencements et aménagements des constructions									
Installations techniques, matériel et outillage industriel	21 942	3 428		25 370	977	2 451			
Installations générales, agencements, aménagements divers	82 464	5 132		87 596	5 132				
Matériel de transport									
Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 383	2 682		42 064	0	2 682			
Emballages récupérables et divers									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	143 789	11 242		155 030	6 109	5 133			
TOTAL GÉNÉRAL	244 740	21 588		266 328	16 455	5 133			

	Montant net au début de l'exercice	Augmentation	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
Primes d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour implantation à l'étranger (avt 1/1/92)				
Provisions pour implantation à l'étranger (apr 1/1/92)				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes et charges				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Dépréciation sur immobilisations incorporelles				
Dépréciation sur immobilisations corporelles				
Dépréciation sur titres mis en équivalence				
Dépréciation sur titres de placement				
Dépréciation sur immobilisations financières				
Dépréciation sur stocks et en cours				
Dépréciation sur comptes clients	1 291			1 291
Autres provisions pour dépréciations				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS	1 291			1 291
TOTAL GÉNÉRAL	1 291			1 291
	d'exploitation			
Dont dotations et reprises	financières			
	exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice				

ECHEANCES CRÉANCES ET DETTES

ETAT DES CRÉANCES	Montant brut	à 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	17 500		17 500
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	256 468	256 468	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	36 957	36 957	
Taxe sur la valeur ajoutée	11 471	11 471	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Créances diverses envers l'Etat et les collectivités publiques			
Groupe et associés (2)	30 909	30 909	
Débiteurs divers	30 441	30 441	
Charges constatées d'avance	191 771	191 771	
TOTAL DES CRÉANCES	575 518	558 018	17 500

Renvois

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 ans maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus de 1 ans à l'origine	94 688	62 999	31 689	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	12 743	12 743		
Personnel et comptes rattachés	119 696	119 696		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	90 605	90 605		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	42 957	42 957		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	20 836	20 836		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	4 700	4 700		
Autres dettes	8 301	8 301		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	53 719	53 719		
TOTAL DES DETTES	448 245	416 556	31 689	

Renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

4 700

NOTES SUR LE BILAN

PRODUITS À RECEVOIR	Montants
Clients fact à établir	215 755
TOTAL	215 755

CHARGES À PAYER	Montants
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs factures non parvenus	12 743
Dettes provisionnées fiscales	13 732
Dettes provisionnées sociales	157 652
Autres dettes	
TOTAL	184 127

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Montants
Charges constatées d'avance	191 771
TOTAL	191 771

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Montants
	néant
TOTAL	

CRÉDIT-BAIL

IMMOBILISATIONS EN CRÉDIT-BAIL

POSTES DU BILAN	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements		Valeurs nettes
		de l'exercice	cumulées	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

Néant

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL

POSTES DU BILAN	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	à plus de 5 ans	
Terrains						
Constructions						
Inst. tech., Matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
TOTAL						

A3P Services

Société par Actions Simplifiée au Capital de 845 339 €

Siège social : 30, Rue Pré Gaudry

69 007 LYON

RCS LYON 921 691 143

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 Juin à 17... Heures...00....

Les associés de la SAS A3P SERVICES au capital de 845 339 € sise 30 Rue Pré GAUDRY 69007 LYON, se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres de l'assemblée en entrant en séance et à laquelle ont été annexés, le cas échéant, les formules de vote par correspondance et les pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires.

L'Assemblée est présidée par M Frédéric ESTASSY, Président de la SAS A3P SERVICES

Les sociétés A3P Holding et PRESTON FINANCE, détenant le plus grand nombre d'actions sont appelées comme scrutateurs.

La société Holding G2SL assure le secrétariat de séance.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué permet de constater que les actionnaires ayant droit de vote sont tous présents ou représentés.

En conséquence, l'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence ainsi que le pouvoir des actionnaires représentés,
 - la copie des lettres de convocation aux actionnaires ainsi que les récépissés postaux,
 - l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, les états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2024,
 - le rapport du Président,
 - le texte des résolutions proposées à l'assemblée,
 - les statuts de la société,
-

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ❑ L'examen et l'approbation des comptes annuels clos le 31/12/2024,
- ❑ L'affectation des résultats,
- ❑ La mention des conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce,
- ❑ La délégation de pouvoirs en vue des formalités

1^{ÈRE} RÉSOLUTION

➤ L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils sont présentés, les dits comptes se soldant par

un bénéfice de 135 398,98 Euros

En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

2^{ÈME} RÉSOLUTION

➤ L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 135 392,98 Euros, de la manière suivante :

-Au compte de réserve légale	6 769,65 Euros
-A titre de distribution de dividendes	128 000,00 Euros
- le solde au compte d'autres réserves	623,33 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTÉRIEUREMENT DISTRIBUÉS

L'assemblée générale, pour se conformer aux dispositions de l'Article 243bis du C.G.I rappelle les distributions de dividendes intervenues au titre des trois précédents exercices

Exercice clos au 31.12.2022 : néant

Exercice clos au 31.12.2023 : 200 000€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

3^{ÈME} RÉSOLUTION

➤ L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, sur les conventions relevant des articles L. 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

4^{ÈME} RÉSOLUTION

➤ L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à heures. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président de séance et ainsi que par tous les associés présents ou représentés.

LE PRESIDENT, M Frédéric ESTASSY



A3P HOLDING SAS, Associée et Scrutatrice, représentée par M Jacques NAVELLOU



G2SL SC, Associée, représentée par M Grégoire DURAND



PRESTON FINANCE SC, Associée et Scrutatrice Représentée par M Frédéric ESTASSY

